

Article de l'Est Républicain pointant du doigt la station hydrométrique de Voujeaucourt et informant de la réduction d'activité chez Peugeot
(Pays de Montbéliard Agglomération)
(L'Est Républicain)

© PMA

L'EST REPUBLICAIN

17 FEVRIER 1990



M. Souvet présent dans la barque des intempéries.

Jean Bourdenet : de la précision !

Le pont de Voujeaucourt est un repère important au niveau départemental puisque l'Équipement a installé sur son pont un instrument destiné à surveiller le niveau de l'eau. Or l'appareil s'est révélé inefficace hier, et on a dû estimer l'ampleur de la crue.

La précision n'est donc pas parfaite, ce qui a justifié un certain mécontentement du maire Jean Bourdenet, qui aimerait qu'un appareil plus fiable soit installé. De même il « aimerait que soient données aux maires les cotes relevées en amont pour que les élus puissent prévenir les événements ».

Enfin, Jean Bourdenet qui a réuni un conseil municipal extraordinaire pour demander à ce que sa commune soit déclarée zone sinistrée souhaite également provoquer une réunion « à chaud » avec les autres maires.

Peugeot : chômage technique jusqu'à lundi soir

Suite aux inondations, la direction indique que le travail en volontariat du samedi 17 est annulé. Par ailleurs, le personnel du centre de production de Sochaux et de l'usine de Bart ne travaillera

pas lundi 19 février. En revanche pour tous les services hébergés (Études, Qualité, Méthodes et Équipements, informatique et affaires outre-mer) le travail sera assuré lundi, mais sans transport.

AU FIL DE L'EAU

Aide d'urgence à Montbéliard

Les personnes victimes d'inondations peuvent faire appel à la mairie au 81.91.28.13. Une permanence technique est assurée aujourd'hui de 8 h à 19 h et demain de 8 h à 12 h.

Appel de toutes les mairies

Afin d'envoyer un bilan des dégâts au préfet, les personnes victimes des inondations doivent se rendre dans les meilleurs délais dans leur mairie avec une estimation la plus précise possible des dommages encourus.

A Sainte-Suzanne, permanence assurée aujourd'hui à partir de 9 h. A Sochaux, permanence de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h.